

1961

Dans le numéro 5 du "Syndiqué Genevois", sous titre "Devoirs des travailleurs d'aujourd'hui", notre collègue René Lachenal, secrétaire de la Société Suisse des Commerçants, Section de Genève, a provoqué la discussion sur le rapprochement entre les employés et ouvriers en ces termes:

"La survivance anormale d'un esprit de caste est un grand obstacle à l'amélioration des conditions d'existence qui dépendent entièrement d'un salaire dont l'équité est toujours sujette à caution. Sur ce point toutefois, ouvriers, fonctionnaires et employés ont tous la certitude de subir en ce moment une commune et grave injustice. Alors pourquoi ne pas s'unir dans la défense d'une même cause ?".

On ne saurait mieux formuler les raisons d'un rapprochement entre travailleurs intellectuels et manuels. En dehors des nombreux motifs qui existent et qui devraient favoriser ce rapprochement, il est profondément réjouissant de constater le fait en lui-même c'est-à-dire le désir des employés de rompre avec des traditions trop bien établies et de renverser les barrières séculaires que les employeurs et la bourgeoisie ont su dresser entre travailleurs de bureau et de l'usine.

Il peut paraître étonnant aux yeux d'un profane, en matière sociologique, que cette évolution n'ait pas encore eu lieu, alors que les raisons de s'unir n'ont pas manqué depuis plusieurs lustres déjà entre ces deux groupes de salariés.

Nous avons parlé de traditions parce que, dans notre pays peut-être plus qu'à l'étranger, le travailleur intellectuel fait partie, est accepté plutôt, dans la société - la bonne évidemment - celle des gens "biens". Le sentiment d'être du bon côté, d'être dans la hiérarchie sociale au-dessus des travailleurs de l'usine et des chantiers, a été longtemps pour l'employé un sujet de satisfaction qui ne l'incitait pas à rechercher des contacts avec l'ouvrier, ceci d'autant plus que son manque de maturité sociale l'empêchait même de concevoir la défense de ses intérêts avec ses propres collègues de bureau.

Le souvenir vivace du soussigné, à l'âge de 10 ans, de voir l'un



de ses frères - parce qu'il était mécanicien - écarté des soirées dansantes chez une tante "très bien" alors qu'un autre frère, employé de banque, était régulièrement invité, illustre cet état d'esprit.

Nous avons également signalé les barrières que le patronat a systématiquement élevées, comme des cloisons étanches, entre l'employé et l'ouvrier, afin d'éviter un front commun et de retarder le moment où les expériences acquises au cours de dures luttes par les ouvriers ne profitent aux employés.

Créer des divisions ou favoriser celles qui existent au sein des salariés est une méthode classique de combat des classes possédantes et du patronat. La confirmation de ce que nous avançons ne nous est-elle pas donnée par la "Solothurn Tageszeitung" qui, commentant la fusion de l'A.F.L. et du C.I.O. aux U.S.A. constate avec mélancolie que non seulement la bourgeoisie américaine voit se dresser devant elle un mur formé par ces deux grandes fédérations, mais qu'elle perd encore le bénéfice des divisions qui opposaient ces dernières.

C'est le mérite des ouvriers qui, placés au bas de l'échelon social, ont su les premiers engager la lutte pour la défense des intérêts communs en engageant des actions communes, et ont ainsi décillé les yeux des employés les plus clairvoyants en leur montrant où étaient leurs propres chances de salut.

Le renforcement des organisations d'employés qui, toujours plus nombreux, se rendent compte de la duperie des "Amicales d'entreprises" est un signe heureux de cette évolution, et montre que les travailleurs intellectuels ont su tirer leur profit de l'action syndicale ouvrière, non seulement par les répercussions matérielles que cette action a eues pour eux, mais aussi et surtout par les enseignements qu'elle leur a prodigués.

Si la main que nous avons en maintes occasions tendue à nos collègues employés et à leurs organisations n'a pas toujours été serrée, ou si elle l'a été avec hésitation, c'est parce que ce geste était en avance sur leur propre évolution, leur entendement en matière de coopération syndicale avec d'autres secteurs ./.



de salariées.

C'est pourquoi la main qu'à son tour nous tend René Lachenal, au nom de la Société Suisse des Commerçants, en vue d'une collaboration étroite et permanente, sera serrée avec une grave émotion parce que nous sommes conscients de l'importance historique que revêt cet événement pour le mouvement syndical de notre pays.-

Bien sûr qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, mais elle l'annonce quand même. Si nous rapprochons cette initiative avec l'heureuse collaboration enregistrée à plusieurs occasions avec nos collègues de la fonction publique et de l'association des Commis de Genève, ainsi qu'au rapprochement de l'U.-S.S. avec la Fédération Suisse des Employés, nous sommes bien obligés de constater que l'interdépendance des intérêts des travailleurs en faux-col ou en salopette est reconnue par eux, et c'est là ce qui est important.

Nous sommes parfaitement conscients que des intérêts puissants vont s'efforcer de contrarier l'action de regroupement qui se prépare. Nous savons aussi que les survivances d'un passé peuplé de préjugés pourront créer des lézardes dans l'édifice que nous créerons en commun, mais nous sommes aussi absolument certains que, soutenus par la conviction d'être sur la bonne voie, les militants les plus clairvoyants de nos organisations sauront, chaque fois, réparer la brèche et consolider les liens de fraternité entre salariés du bureau et de l'atelier.

Nous sommes aussi entièrement de l'avis de René Lachenal que la clarté doit présider à ce travail en commun, et nous pourrions être plus explicite que notre collègue de la Société Suisse des Commerçants quand il écrit:

"De toute évidence, le rapprochement des forces ne peut s'opérer que sur le plan économique. C'est en qualité de producteurs et de consommateurs que peuvent s'allier les salariés groupés autour de leurs associations professionnelles, politiquement et professionnellement indépendantes. Pour qu'une telle alliance soit acceptée, il serait indispensable de lui fixer des objectifs ./.



précis et limités. Charbonnier est maître chez soi. Une collectivité n'a pas à s'imiscer dans les affaires des gens d'une profession sinon pour leur manifester "une utile sympathie".

C'est l'évidence même; l'important n'est-il pas que l'unité d'action entre employés et ouvriers soit créée.

La recherche des conditions permettant de la réaliser n'a-t-elle pas plus de valeur que la constatation des cas où elle ne peut ou n'a pas de raison de s'exercer.

Or, le patronat et les classes possédantes nous ont donné, nous donnent et nous donneront suffisamment d'occasions de nous entendre. C'est pourquoi il nous appartient de donner une réponse positive aux espoirs des travailleurs de notre petite république qui, *minés* par les divisions idéologiques, aspirent à voir se réaliser un front commun des salariés, réalisant un maximum d'efficacité.

Et nous ne les décevrons pas.

*Paul. 09/61*  
*(Signature circulaire)*

Eugène SOTER